



Avez-vous déjà pensé à utiliser un drone pour vos productions vidéos? Des clients m'ont demandé comme s'y prendre, s'il pouvait simplement acheter un drone et filmer eux-mêmes leurs images?

- Annie Crémont, productrice

Tournage avec un drone : tout ce qu'il faut savoir

Depuis les quinze dernières années, le drone a été remplacé dans la plupart des tournages aériens en avion ou en hélicoptère. Il permet de filmer des plans d'ensemble à l'extérieur, mais aussi des plans à l'intérieur. Le drone nous donne la possibilité de faire des mouvements qu'on appelle 'travelling', c'est-à-dire un mouvement de caméra de droite à gauche sans avoir à utiliser des équipements comme un 'slider', des rails, un 'dolly'. C'est parfois une alternative intéressante et économique pour certaines productions.



Le travail d'un opérateur ne se limite pas seulement à faire voler le drone

Un opérateur de drone est avant tout un cadreur d'images professionnel. Il répond aux demandes du réalisateur. La façon de filmer et de déplacer le drone est un art, une compétence.

Si vous envisagez d'acquérir un drone, sachez que pour opérer cet appareil sans permis, celui-ci ne doit pas excéder 249 grammes, sinon une certification de pilote est obligatoire. Un autre point important pour manipuler votre drone avec dextérité : il faut des heures de pratique. Aussi, les drones utilisent des lentilles limitées, même s'ils filment en résolution 4K.

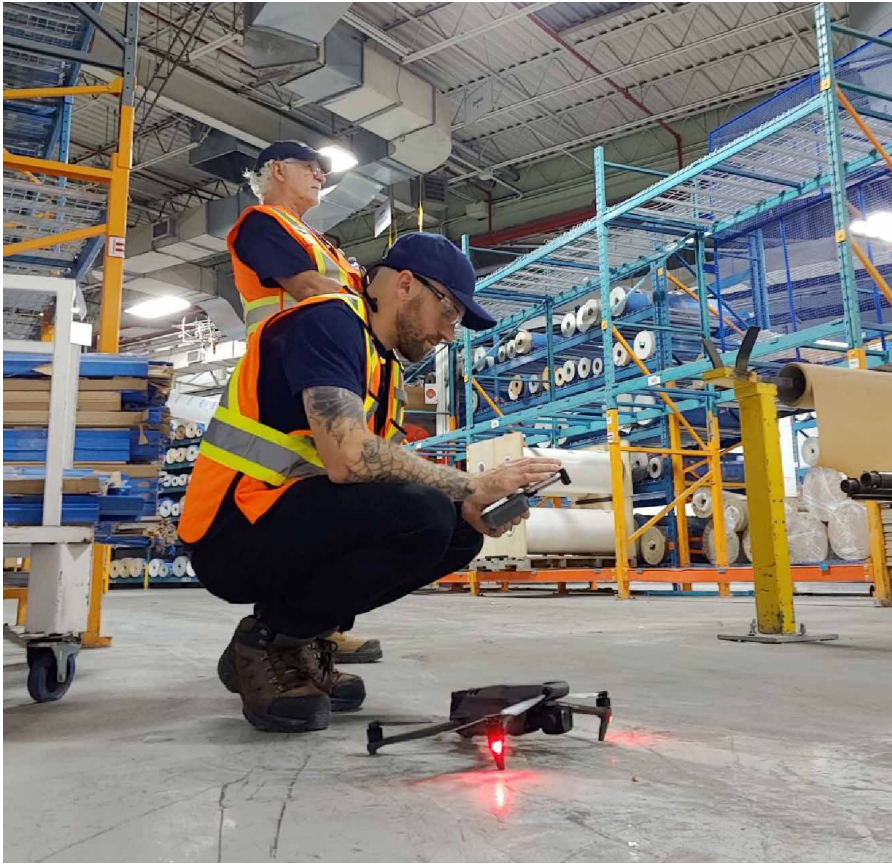
Pour tous les tournages commerciaux en drone, des règles sont imposées par Transport Canada et Nav Canada. Ces règles sont strictes et doivent être obligatoirement suivies pour des raisons de sécurité. De plus, l'opérateur de drone doit détenir une certification de pilote avancé. Lui et son drone doivent être enregistrés auprès des autorités compétentes. Il doit aussi détenir une assurance responsabilité d'au moins 2 millions de dollars en cas d'incident. Il est important de savoir que chaque fois que l'on désire faire voler un drone, il faut demander une autorisation de vol à Nav Canada en déposant un plan de vol détaillé et tous les documents administratifs requis.



FILMER EN USINE :

Attention aux interférences des machines industrielles

À cause des ondes des machines, le drone peut parfois ne pas réagir adéquatement. Il est impératif de travailler avec un opérateur d'expérience qui saura conjuguer avec la situation pour éviter tout incident malencontreux.



Le drone a ses limites

Jumeler des images de drone avec des images d'une caméra crée une variété de plans et une dynamique très intéressante. Par contre, réaliser un document uniquement avec des images de drone peut manquer de perspective.

En résumé, le drone est devenu sans contredit un atout sur les tournages. Mais encore faut-il savoir l'utiliser adéquatement avec l'expertise appropriée. Faire appel à votre maison de production pour planifier une tournage avec un drone sera profitable.



STUDIO DE TOURNAGE DISPONIBLE : 4573, rue Ste-Catherine Est, Montréal

Groupe Réalisation TV possède un studio de tournage à même ses locaux, idéal pour des formations vidéo, des messages officiels de direction, des témoignages de clients ou d'employés, des entrevues ou des présentations de produits ou services, etc. Nous avons aussi un autre studio pour les productions de plus grande envergure.



Annie Crémont, Productrice
acremont@GroupeRealisation.TV
B : 514.384.1729 • C : 514.804.3688

GroupeRealisation.TV

Notre force : la **CRÉATION** Notre médium : la **VIDÉO**



Tous droits réservés © 2023

Groupe Réalisation TV
4573, rue Ste-Catherine Est, Montréal (Qc) H1V 1Y8

Ceci est un courrier personnalisé, si vous ne désirez plus recevoir d'information de ma part, vous pouvez vous désinscrire [ici](#).